



SECURITE - REGLEMENTATION

Sécurité au travail en espaces verts

Permettre aux participants d'identifier et gérer les risques de danger dans le but d'éviter tout accident possible en espaces verts

Objectifs :

- Faire prendre conscience des risques liés en atelier espaces verts
- Identifier les dangers créés au travail et les risques associés, apprendre à les gérer
- Intégrer les notions de protection et prévention

Contenu et déroulé pédagogique :

- La définition de l'accident de travail et de la maladie professionnelle
- Repérage des pictogrammes de sécurité et aménagement du poste de travail
- Les principaux risques
 - Incendie
 - Électrique
 - Chimique
 - Piétonnier
 - Utilisation des machines et outils
 - Activité physique du travailleur
 - Travaux sur la voie publique
- Repérer dans le travail, des situations susceptibles soit de nuire à sa santé, soit d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs
- Identifier les bonnes et mauvaises postures
- Attitude en cas d'accident de travail :
 - Qui solliciter ?
 - Comment réagir ?
 - Premiers secours

Durée : 2 jours soit 12 heures

Prérequis : Aucun

Accessibilité :

Travailleurs(es) d'ESAT
et Salariés(ées) d'EA

Modalités pédagogiques :

- Coaching sur site
- Livret pédagogique
- Supports pédagogiques illustrés, accessibles en Facile à Lire et à Comprendre
- Personnalisation de la formation
- Méthodes et outils pédagogiques co-construits avec l'environnement de travail
- Mise en situation

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Evaluation pratique en fin de formation des gestes techniques ou professionnels
- Evaluation en fin de formation des savoirs-être et des savoirs-faire relationnels
- Grille d'évaluation et bilan personnalisé des acquis transmis à l'établissement
- Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation

Modalités et délai d'accès :

- Formation dans votre établissement
- Inscription auprès d'AGAP

Tarif :

Nous consulter

Contact(s) :

Hélène GIULIANO
Responsable formation
0366729030
helena.giuliano@agap-npdc.fr